



PLAN STRATÉGIQUE 2010-2014 Table filière apicole

OBJECTIF : Fonctionnement de la Table filière : Mobilisation et concertation

1. Incorporation de la filière apicole en s'assurant qu'une personne ou une équipe assure un suivi constant des actions prévues à ce plan stratégique.

OBJECTIF : Améliorer la santé de l'abeille et de la ruche

2. Assurer la vigie de l'information sur l'état de santé des abeilles ailleurs dans le monde et sur les recherches en matière de protection de l'abeille. Transférer cette information sur une base régulière au secteur apicole québécois.
3. Identifier les cultures et les pesticides en usage au Québec qui présentent le plus de risques pour les ruches d'abeilles ;
4. Faire connaître les pesticides les moins toxiques pour l'abeille en recommandant une régie d'arrosage qui diminue les risques d'empoisonnement des insectes utiles
5. Trouver une alternative à la désinfection du matériel apicole pour remplacer le système actuel à base d'oxyde éthylène
6. Homologation de l'acide formique : faire en sorte que la note 94-05 qui permet l'usage de l'acide formique sous différentes formes comme traitement contre la varroase et l'acariose soit maintenu par l'ARLA
7. Hivernage : ramener les pertes hivernales à moins de 10%
8. Usage de techniques reliées à une saine gestion

Recherche et Développement :

- a. Méthode alternative à la désinfection du matériel apicole autre que l'oxyde d'éthylène
- b. Identifier les facteurs de risques aux pertes de ruches durant l'hivernage
- c. Étudier les méthodes de vide sanitaire adaptées pour les ruches (Transvasement, désinfection du matériel, ..)
- d. Évaluer toute méthode de régie permettant de réduire les pertes de colonies à l'hivernage (régie entrée et de sortie, alimentation, conduite de l'hivernage, ...)

OBJECTIF : Améliorer la compétitivité et la rentabilité des entreprises apicoles

9. Offrir davantage de services de pollinisation (plus de ruches disponibles pour la pollinisation)
10. Faire en sorte que les programmes de La Financière agricole, dont le but est d'assurer la protection des apiculteurs et leur établissement, soient mieux connus des intervenants
11. Réviser le budget d'une entreprise apicole et/ou les coûts de production du miel
12. Établir des liens forts avec les productions fruitières et maraîchères qui requièrent les services de pollinisation de ces cultures

13. Rendre obligatoire dans le cahier de charges de l'assurance-récolte, l'usage d'un nombre requis de ruches ajusté à chaque culture afin que les producteurs fruitiers et maraîchers puissent se prévaloir du programme financier de La Financière agricole

Recherche et Développement :

- a. Démontrer, l'impact de l'abeille sur des cultures où l'effet est encore méconnu
(Ex. : canneberges, petits fruits indigènes)
- b. Évaluer l'impact des modes de régie agricoles qui pourraient avoir un effet négatif sur la production apicole
- c. Mieux utiliser les zones à potentiel mellifère : Implantation de plantes mellifères en bande riveraine, utilisation de jachère apicole, brise-vent ;
- d. Développer des lignées d'abeilles mieux adaptées à nos conditions ;
- e. Alimentation de l'abeille : comprendre l'importance et régie selon la saison ;
- f. Production de nucléi

OBJECTIF : Améliorer la qualité et la mise en marché du miel produit au Québec

- 14. Élaborer un guide sur l'aménagement des bâtiments apicoles et sur les bonnes pratiques dans la manipulation du miel
- 15. Étudier l'implantation d'un système de traçabilité adaptée aux entreprises québécoises
- 16. Informer la population sur la différenciation des miels quant à leur origine géographique et quant aux différentes sources florales

Recherche et développement :

- a. Neutraceutique,
- b. Différentiation des miels,
- c. Qualité du miel : Influence des Traitements et des manipulations du miel sur des critères de qualité : comme HMF, activité enzymatique, caractéristiques organoleptiques

OBJECTIF : Améliorer la formation

- 17. Le programme d'Attestation d'Études Collégial du Collège d'Alma est démarré depuis 2007. La principale problématique de ce cours est la difficulté d'attirer des étudiants des régions éloignées du Lac St-Jean. Afin de rendre accessible à tous et dans toutes les régions, un projet de rendre le cours accessible 'en ligne' permettrait d'augmenter la clientèle.